tion d'une société fermière des alcools avec participation de l'Etat.

La commission s'est prononcée ensuite pour le principe de la limitation progressive de la production.

***

La section centrale de la Chambre qui avait été saisie d'un projet tendant à provoquer une enquête relativement à l'organisation des chemins de fer, a rejeté, purement et simplement le projet, prétextant qu'il serait de nature à nuire à la discipline administrative.

***

On sait qu'un Congrès s'est tenu récemment à Bruges dans le but de sauvegarder les intérêts de la « petite bourgeoisie ».

L'« Office du Travail », installé au Ministère du Travail, va ouvrir une enquête à ce sujet.

***

On procède, en ce moment, entre Bruxelles et Ostende, à des essais de traction, à l'aide de nouvelles machines achetées en Amérique par l'Etat belge. Il importe d'augmenter la charge des trains sans en diminuer la vitesse.

***

La question passionne de plus en plus. On va jusqu'à accuser une haute personnalité d'avoir provoqué la « baisse » dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre, dans le but de « pousser » à la reprise immédiate.

X.

BOURSE DE BRUXELLES

Du 5 Juin 1901

VALEURS	Comp'.	Cours précéd.	VALEURS	Comp'.	Cours précéd.
Belge 3 0/0..	96.40	96.35	La Haye....	852 50	845...
Anvers 1887.	106.62	106 ..	Monceau-B.	......	675...
Bruxel. 1886	108.25	108.12	Nord Charleroi	2100...	2045...
Gand 1896...	90.87	90.50	Patience-B..	......	775...
Congo (lots).	82.50	82.50	Prod. Fléau.	3750...	3710...
B. nat. Belge	3260...	3365...	Rieu-du-C'..	......	982.50
Ch. de fer Congo	1662.50	1689...	Asturienne..	4837.50	4875...
Cockerill....	2160...	2183.50	Austro-Belge	260..	255...
Ougrée......	1160...	1160...	Nébida......	......	995...
Providence..	2750...	2850...	N. Montagne	350...	360...
Sambre Moselle	245...	249.50	V. Montagne	612.50	624.50
Sarrebruck..	......	8975...	Dahlbusch..	......	855...
Constantinowka	......	100...	Zinc Silésie.	1200...	1202...
Vezin-Auln.	......	605...	Atelier N. France	......	450...
Anderlues..	1040...	1035...	Saulnes......	......	4385...
Bois-d'Avr...	483...	479...	Differdange.	110...	117.50
Briq. houillière	......	790...	Eich........	......	4700...
Chevalières.	1375...	1375...	Rodange....	......	1625...
Courcelles..	1550...	1555...	Rumelange..	2152.50	2150...
Fontaine-l'Evêq	800...	790...	Briansk, un.	740...	740...
Ham-sur-S..	......	545...	Dnéprovien.	2860...	2830...
Hornu-Wasmes.	......	6200...	Makewka....	......	280...
Houill. Un..	196.25	195...	Russo-Belge.	900...	900...

TIRAGES D'OBLIGATIONS

VILLE DE PARIS (1898)

(5 Juin 1901)

Le numéro 235.390 gagne 200,000 francs.
Le numéro 74,525 gagne 50,000 francs.
Les numéros 350,655 — 509,574 — 516,945 — 800,144 gagnent chacun 10 000 francs.
Les numéros 122,482 — 468,718 — 23,933 — 433,853 gagnent chacun 5,000 francs.
40 numéros gagnent chacun 1,000 francs.

OBLIGATIONS FONCIÈRES 1880

Le numéro 137.740 gagne 100,000 francs; le numéro 617.221 gagne 25,000 francs.

Les 6 numéros suivants gagnent chacun 5000 francs :

311.679	41.936	1.254	263.345
927.865	320.068		

Les 45 numéros suivants gagnent chacun 1000 francs :

722 799	859.518	9.603	533.455
466.577	459.419	633.937	674.154
877.273	711.013	621.835	540.760
596.066	127.328	80.871	348.625
18.630	798.307	64.565	43.742
207.990	468.706	507.695	625.628
754.621	470.587	711.128	340.441
451.042	266.744	904.924	132.530
420.105	263.003	89.859	670.458
863.331	954.033	522.023	326.237
608.889	894.852	221.593	53.373
998.533			

COMMUNALES 91

Le numéro 529.489 gagne 100.000 fr.
Le — 205.395 — 10.000 fr.
Le — 288.500 — 5.000 fr.

Les 20 numéros suivants gagnent 1,000 fr.

737.437	214.386	929.035	657.289	377.325
563.529	781.466	639.360	700.845	114.367
731.012	942.326	22.921	236.339	243.703
90.025	876.497	277.579	750.721	

COMMUNALES 99

Le numéro 104.708 gagne 100.000 fr.
Le — 435.708 — 5.800 fr.

Les 20 numéros qui suivent gagnent chacun 1,000 fr.

409.493	317.335	170.440	352.598	192.464
239.329	20.046	273.406	982.004	159.286
314.931	193.770	187.567	103.625	13.363
55.434	35.478	469.208	21.376	465.144

COMMERCIALES 1879

Le numéro 512.405 gagne 100.000 fr.
Le numéro 275.040 gagne 25.000 fr.
Les 6 numéros : 370.613 — 474.384 — 856.247 — 802.427 — 649.012 — 641.443 gagnent 5,000 fr.

Les 45 numéros qui suivent gagnent 1000 fr.

427.640	194.405	362.943	335.866	834.581
644.277	669.148	571.261	679.578	881.589
402.742	735.053	91.519	702.494	367.762
223.763	306.701	75.867	725.156	129.405
865.015	647.729	533.695	275.085	236.801
541.640	991.775	383.202	577.031	926.490
726.737	507.038	373.084	767.900	808.666
193.165	63.332	832.427	233.677	988.835
59.357	799.852	254.223	565.211	728.402

Chronique Régionale

Aux Agriculteurs du Nord

La Société des Agriculteurs du Nord a tenu, hier, son assemblée générale mensuelle, sous la présidence de M. Auguste Potié.

Nous donnerons ultérieurement le compte-rendu détaillé de cette réunion. Annonçons cependant dès aujourd'hui une décision importante qui a été prise : la nomination d'une commission chargée d'étudier les moyens d'enrayer l'extension de la fièvre aphteuse qui continue à décimer les bestiaux de l'arrondissement d'Avesnes. Cette Commission est composée de MM. Pollet, Monsarrat, Boutaric, Dumolin, Paul (d'Etrœung), D'Arcy (de Sains), Leroy (d'Houplines), Declercq (de Drincham).

A propos de la mélasse M. Hanicotte a annoncé que depuis une récente circulaire de M. Dupuy, les dépôts étaient autorisés et que les fabricants n'avaient plus aucune raison de refuser aux cultivateurs ce produit d'une si grande utilité dans la nourriture des bestiaux.

M. Hanicotte a également déclaré que, toujours grâce à M. Jean Dupuy, tous les obstacles pour la vente de l'alcool dénaturé étaient à présent aplanis et que les épiciers pouvaient en vendre maintenant aussi facilement que du pétrole. Le sort de la consommation est entre les mains des fabricants de lampes et d'appareils moteurs.

M. Hanicotte a ajouté qu'en ces derniers temps la Régie avait témoigné d'un zèle et d'une complaisance dont il convenait de la féliciter.

En fin de séance, M. Bertauld, avocat à Douai, a commenté d'une façon très claire et très précise la loi du 29 avril 1901 sur les réparations des dégâts causés aux récoltes par le gibier, et M. Desprez, de Cappelle, a rendu compte de ses expériences sur les betteraves fourragères et betteraves de richesse intermédiaire.

Nominations officielles

Justices de paix. — Sont nommés suppléants : De Steenvoorde, M. Dhaene — De Vitry-en-Artois, M. Lemoine — De Lillers, M. Boudaelle. — Sont nommés greffiers : De Béthune, M. Deries — De Tourcoing (canton Nord), M. Turpin. — Est nommé greffier honoraire : M. Olivier, ancien greffier du tribunal de première instance d'Hazebrouck.

Contributions directes. — M. Brevet, receveur ambulant de 2e classe à La Ventie (Pas-de-Calais), est nommé contrôleur de 2e classe à Dunkerque, en remplacement de M. Wagner, nommé à Caen.

Instruction publique

Enseignement primaire

Bourses d'écoles primaires supérieures. — Voici par ordre alphabétique la liste des candidats et candidates reçus aux derniers concours des bourses :

Garçons (9 mai). — Henri Batteur, Ecole supérieure de Fournes ; Bétrêms, Villers-en-Cauchies ; Boidin, Lille ; Bolvin, Etrœungt ; Bryère, Lille, rue du Long-Pot ; Choteau, Haubourdin ; Clochevin, Fournes ; Danhiez, Sebourg ; Dassencourt, Fournes ; Dassonville, Haubourdin ; Degrève, Roubaix ; Delaporte, Haubourdin ; Delcour, Roubaix ; Delvallée, Fournes ; Dillies, Willems ; Farineaux, Lille ; Hoquet, Fournes ; Fontaine, Caudry ; Fréby, Bouchain ; Gernez, Roubaix ; Ghesquiers, Denain ; Grière, La Capelle ; Guérin, Merville ; Hacart, Rombies ; Joncquel, Caudry ; Léchevin, Tourcoing ; Lefort, Roubaix ; Legris Fournes ; Leroy, Lille ; Lussiez, Bousies ; Pacquez, Haubourdin ; Picot, Fournes ; Portensoigne, Landrecies ; Pruvost, Hazebrouck, rue du Clocher ; Quévenu, Cysoing ; Sambourg, Merville ; Savart, Orchies ; Soufflet, Douai ; Tual, Villers-sire-Nicole ; Vannooreenberghe, Les Moëres ; Verscheure, Warhem ; Virgo, Fournes ; Capon, Fournes ; Senez, Beauvois.

Filles (13 mai). — Georgette Claeyssen, Rexpoëde ; Jeanne Delbois, Lille, rue de Wazemmes ; Marguerite Dubois, Roubaix ; Marthe Dubois, Lille ; Suzanne Dupuis, Lille, rue Solférino ; Céline Fontaine, Roubaix ; Sophie Ghiot, Rose Ketels, Aglaé Lecomte, Roubaix ; Denise Lemaire, Lille ; Germaine Longret, Lille ; Marguerite Masselot, Lille ; Marie Masson, Roubaix ; Elodie Prum, Winnezeele ; Marie Prum, Winnezeele ; Fernande Quertinier, Lille ; Louise Ridon, Orchies ; Hélène Roger, Roubaix ; Louise Scheitze, Lille ; Laure Taine, Lille ; Germaine Tavernier, Lille ; Claire Thores, Lille ; Lucie Soulié, Roubaix.

Les Prévoyants de l'Avenir

L'administrateur-séquestre publie dans le journal officiel de la Société l'avis suivant, qu'on nous prie de reproduire :

Lorsque, à la suite de dissentiments graves, une scission se produit entre les membres d'une Société et que chacun des deux partis en présence prétend représenter la majorité, la justice, saisie du différend, ne saurait mieux faire que d'appeler tous les sociétaires à trancher eux-mêmes la question en litige au mieux de ce qu'ils savent ou de ce qu'ils croient être leur intérêt.

C'est ce qu'a parfaitement compris le tribunal civil de la Seine lorsque, le 1er mars dernier, après M. le ministre de l'intérieur, il remettait, par un jugement conforme aux vœux du Parlement et aux déclarations du gouvernement, le sort des Prévoyants entre leurs mains.

Ceux-ci se sont prononcés.

En exécution du jugement du 1er mars, un vote avait lieu le dimanche 19 mai dans toutes les sections, pour décider lequel des deux projets présentés en vue d'apporter aux statuts les modifications devenues nécessaires, réunirait la majorité.

Le recensement des votes, qui a été effectué au siège social le vendredi 24 mai, a donné les résultats suivants :

Sociétaires inscrits : 261.502

Votants : 124.433

Projet Chatelus	88.997
Projet Boutteville	34.959
Bulletins blancs ou nuls	497

Le projet Chatelus obtient donc la majorité dans la proportion de 71 0/0 du nombre des suffrages exprimés, qui correspondent sensiblement à la moitié des sociétaires existants.

Devant une manifestation aussi précise, il est du devoir de tous de s'incliner, quelle que puisse être l'appréciation de chacun sur le mérite du vote. En ce qui le concerne, l'administrateur séquestre s'est immédiatement occupé d'assurer le maintien de la tolérance administrative pendant le temps de la réorganisation et il fait les démarches nécessaires pour que la Société reprenne le plus promptement possible son existence normale en se conformant au vœu exprimé par la majorité des sociétaires.

Aussi bien, à l'heure actuelle, après cette imposante manifestation de la volonté du plus grand nombre, *il ne doit plus y avoir à notre avis, ni révisionnistes, ni dissidents, ni bouttevillistes, ni chatelusiens, rien que des Prévoyants.*

L'œuvre peut encore se développer et grandir. Si tous les Prévoyants, oubliant leurs différends, veulent s'entendre pour lui rendre la paix dans une réconciliation générale *que d'honorables sacrifices ont rendue possible*, nous la verrons de nouveau prospérer comme au beau temps de la fraternité et de l'union.

Un grand pas — c'est indéniable — *a été fait d'un côté*; que de l'autre côté, il en soit fait autant, les mains se tendront d'elles-mêmes, le souvenir des discordes passées sera vite effacé, et tous les Prévoyants travailleront dans le calme, consacrant désormais tous leurs efforts et toutes leurs aptitudes si souvent gaspillés en luttes intestines, à la réalisation de l'idée que tous poursuivaient, avec la même foi, mais par des moyens différents.

Duel de Presse

Rouen, 5 juin. — Une rencontre a eu lieu hier soir, aux environs de Rouen, entre M. le capitaine Piot, du 74e de ligne, et notre excellent confrère M. Gaiet, secrétaire de la rédaction du *Petit Rouennais*, originaire de Tourcoing.

Le motif de la rencontre était une lettre d'un réserviste publiée par le *Petit Rouennais*, et que le capitaine avait trouvée injurieuse pour lui.

L'auteur de la lettre ayant décliné toute responsabilité, le secrétaire de la rédaction reçut les témoins du capitaine.

Le combat a nécessité cinq reprises pendant lesquelles le capitaine a été touché une fois à la joue et M. Gaiet deux fois au bras droit.

A la dernière reprise, M. Gaiet a été atteint d'une blessure pénétrante au coude droit qui a mis fin au combat.

LE SPORT

BOXE

Nous sommes passés hier à l'académie de boxe française. M. Desruelles suit en ce moment un sévère entraînement en vue du championnat du monde, où il doit se rencontrer avec les fins boxeurs Mainguet, Chabrier, etc., etc. il se fait entraîner par son jeune frère Hubert et par ses meilleurs élèves ; au cours de notre visite nous avons eu le plaisir d'assister à un assaut de boxe anglaise entre le sympathique professeur et M. Courbe d'Outrelon le sportman bien connu par tous les Roubaisiens. Tout deux très en souffle nous ont démontré de jolis coups de poing.

***

Prochainement les élèves de la salle Desruelle donneront une fête intime de boxe.

NOUVELLE A LA MAIN

IDYLLE

Au bord du vert sentier, je vis une gamine
Mordant à belles dents une épaisse tartine.
Je lui tendis un sou : «C'est pour toi, mon enfant!»

MORALITÉ

La petite vint en mangeant.

ROUBAIX

Le nouveau conditionnement. — Hier s'est réunie, à la mairie, la commission composée de cinq membres, instituée pour donner son avis sur le projet de construction par la Chambre de Commerce, d'un nouveau conditionnement à Roubaix.

M. E. Motte, député, présidait cette réunion pour laquelle M. Carrette, maire de Roubaix, appelé à Paris, au ministère des finances, s'était fait excuser.

Une seule protestation, celle de la Compagnie des Entrepôts et Magasins Généraux de Paris, a été déposée à l'enquête publique.

La Commission d'enquête a donné un avis favorable au projet de construction.

M. Carrette à Paris. — M. Carrette, maire de Roubaix s'est rendu hier à Paris, appelé qu'il était au Ministère des finances, par la commission des octrois au sujet du projet des taxes de remplacement proposées pour Roubaix.

Visite aux crèches. — Hier matin, M. le maire de St-Quentin, son premier adjoint et le Directeur des travaux de la ville de St-Quentin, ont visité les crèches municipales en compagnie de M. Carrette, maire.

Les représentants de St-Quentin ont beaucoup admiré l'installation de nos crèches.

Inspecteurs des cantines scolaires. Par arrêté municipal en date du 5 juin, M. Lochegnies Charles est nommé inspecteur des cantines scolaires de Roubaix.

Un prisonnier qui veut s'évader

Pris dans le judas — Au secours! — Il faut démolir la porte du violon — Ceinture de fer — Sur l'enclume

Hier, vers cinq heures, une tentative d'évasion s'est produite dans l'un des violons du poste central, dans des conditons absolument grotesques pour le prisonnier.

Disons tout de suite que les portes des trois chambres de sûreté du poste central sont en bois massif. A leur centre s'ouvre un judas qui ferme, à l'occasion, une forte grille en fer.

Hier les grilles étaient ouvertes.

Vers 5 heures, la police enfermait dans la chambre de sûreté du milieu le jeune Vinchon Emile, 15 ans, apprêteur, demeurant à Roubaix rue de la Guinguette, cour Delattre, 2, lequel venait d'être arrêté rue de Tourcoing, au moment où, après avoir brisé une vitre à la devanture de l'épicerie, il tentait d'y dérober des marchandises.

A peine sous clef, que dans la tête du jeune Vinchon germèrent des idées d'évasion.

Voyant que le judas était sans grille, le prisonnier...

Voulant à tout prix reconquérir sa liberté, Vinchon passa donc sa tête par le judas. Se hissant, il y passa les bras et une partie du tronc.

Trouvant que cela marchait tout seul, le jeune homme força et l'encadrement du guichet, après mille efforts arriva jusqu'à son bassin.

A ce moment le prisonnier se trouvait presque en équilibre, le buste hors de la chambre de sûreté, le reste dedans. Mais ce reste était le plus difficile à passer, c'était trop gros.

Toujours forçant, toujours se meurtrissant les chairs, Vinchon dans ses tentatives désespérées pour fuir, ne parvint qu'à engager étroitement son bassin dans le judas.

Bientôt le pauvret ne put plus avancer ni reculer. Il était pris comme dans un étau.

Une seule ressource restait au prisonnier déconfit : celle d'appeler au secours pour qu'on vienne le tirer d'une situation lui causant d'intolérables douleurs tout en le rendant ridicule à ses propres yeux.

C'est ce qu'il fit de façon à être entendu de très loin.

A ses lamentables cris d'appel, la femme du concierge accourut aux chambres de sûreté et voyant Vinchon dans une situation qui prêtait à rire, donna l'alarme.

Aussitôt tous les agents du poste central accoururent, mais tous leurs savants efforts pour dégager Vinchon furent vains.

Le judas tenait bien sa proie. Pour dégager la victime on songea alors à déboulonner les plaques de fer garantissant le judas tout en le consolidant.

Cette besogne fut faite, non sans peine, par les mécaniciens du corps des sapeurs-pompiers.

Enfin à 6 heures, Vinchon était retiré de sa situation scabreuse, mais non délivré encore, car il portait autour du torse une plaque de tôle, sorte de faux carcan lui donnant un air des plus piteux.

Il fallut alors conduire Vinchon et son carcan sur une enclume et, à coups de burin, couper la tôle qui l'enserrait comme une ceinture.

Enfin le jeune prisonnier fut délivré et tout penaud suivit les agents qui l'enfermèrent dans une autre chambre de sûreté en ayant bien soin d'en fermer la grille du judas.

Voyant que le judas était sans grille, le prisonnier... [continued:] le prisaire de police du 1er arrondissement, il résulte que l'auteur de cet avortement, serait une nommée Hortense Himpens, âgée de 18 ans, qui a été servante dans la dite maison et qui était enceinte, avant son entrée à l'hôpital, le 18 mai dernier. Le fœtus a été soumis à l'examen de M. Bôle, médecin légiste. La fille Himpens est toujours en traitement à l'Hôtel-Dieu.

Le fœtus a été découvert par les ouvriers maçons Dubois Louis, âgé de 55 ans, et Dernancourt Henri, 17 ans.

La fille Himpens a fait des aveux complets.

Vol d'un cheval. — M. Watine Jean, demeurant rue Pellart, vient de constater la disparition de son cheval qu'il avait conduit sur le terrain compris entre le boulevard de Beaurepaire, le quai du Sartel, la ligne du chemin de fer et le magasin Motte. M. Watine croit à un vol, parce que l'animal était au vert depuis plus de deux mois sur ledit terrain et jamais n'avait bougé.

L'animal, d'une valeur de 40 fr. a une robe noire avec légère tache blanche à la couronne du sabot gauche de derrière ; la crinière est coupée tout à fait, la queue est en pinceau.

Audacieux vol de bijoux. — Hier matin, vers onze heures et demie, deux femmes restées inconnues, se sont approchées de la jeune Lucienne Desoubries, âgée de 3 ans, qui passait rue Jacquart, revenant de l'école de la rue de la Chaussée, et lui ont enlevé ses boucles d'oreilles en or.

Vol sur une voiture. — Mardi matin, vers 10 heures 1/2, on a volé sur le camion de M. Leclercq Dupire, filateur à Wattrelos, entre le pont Morel et le pont du Beau Chêne, une caisse en bois contenant des broches en fer en usage dans les filatures.

L'affaire Desmet. — M. Delalé, juge d'instruction, vient de terminer l'instruction de l'affaire Desmet et ordonner le renvoi des prévenus en police correctionnelle sous l'inculpation de banqueroute simple. La prévention de faux est écartée.

Accidents de travail. — Chez M. Duyck César, M. Poupaert Adolphe, homme de peine, âgé de 42 ans, demeurant rue Balzac, 9, à Lille, a été piqué à l'annulaire droit par un morceau de fer.

— Chez MM. Wattel Ferrier et frère, M. Vandevelde Julien, apprêteur, âgé de 22 ans, demeurant à Helchin, s'est fait une coupure au bras droit en tombant sur de la colle sèche.

— Chez M. G. Mazurel Leclercq, Mlle Brizoulier Augustine, tisserande, âgée de 28 ans, demeurant rue de Naples, 2, a reçu une ensouple sur le pied gauche.

— A la gare de Roubaix, M. Venant Arthur, employé au chemin de fer, âgé de 46 ans, demeurant rue du Blanc-Seau, 508, à Tourcoing, a été heurté par un wagon et contusionné.

— Chez MM. Alfred Motte frères, M. Henry Albert, fileur, âgé de 28 ans, demeurant rue des Fossés 132, a été piqué à la main par une broche.

— Chez M. Auguste Pennel, M. Vanhoeys Benoit, charpentier, âgé de 22 ans, demeurant rue du Luxembourg 44, a été blessé à l'épaule et au flanc gauche par la chute d'une pièce de bois.

— Chez M. Léon Planquart, M. Dourlon Alfred, charron, âgé de 43 ans, demeurant rue Lalande, a eu le gros orteil droit écrasé par la caisse d'un tombereau.

— Chez M. Valentid Augustin, Mme Copman Léonie, soigneuse, âgée de 30 ans, demeurant rue de la Paix, 68, a été piquée à l'index droit en nettoyant un engrenage.

— Chez MM. Lefebvre et Florent, Mlle Dumez Maria, bobineuse, âgée de 24 ans, demeurant rue St-Amand, 66, a heurté le genou gauche entre la bascule d'un bobinoir.

— Chez MM. Delattre frères et Cie, M. Briffant Pierre, homme de peine, âgé de 24 ans, demeurant rue du Blanc Seau, 359, à Tourcoing, s'est blessé à la main droite en manipulant des balles de laine.

— A la gare de Roubaix, M. Billet Camille, sous-chef de manœuvre, 33 ans, demeurant rue du Noir-Bonnet, à Croix, s'est blessé au front en tombant.

— Chez MM. Dewavrin, frères, M. Verbrugghe Pierre, tisserand, 50 ans, au Hutin, maison Lestivel, a reçu un coup de navette sur le pied droit.

— Dans le même établissement, M. Weyn Odon, tisserand, âgé de 21 ans, demeurant, rue Blanchemaille, 152, s'est contusionné le genou en tombant.

— Chez MM. Courouble frères, M. Florin Martial, graisseur, âgé de 43 ans, demeurant rue de la Tortue, 1, s'est blessé à l'épaule droite en tombant dans son escalier.

— Chez MM. Rousseau, Félix Prouvost et Housset, M. Masselus Jules, tisserand, âgé de 21 ans, demeurant rue des Longues-Haies, 162, a reçu un éclat de bois dans le médius gauche.

— Chez M. Léon Allart et C.M. Soete Cyrille débourreur, âgé de 38 ans, demeurant à Wattrelos, Houzarde, a eu l'index gauche écrasé entre le chariot et le bâti d'une carde.

— Chez M. Landrieu Alphonse, Delplanque Jules, maçon, âgé de 28 ans, demeurant rue de Bavai, s'est fait diverses contusions en tombant dans une citerne.

— Au peignage de l'Epeule, Mlle Verbeke Léontine, soigneuse, âgée de 23 ans, rue Bayart a eu l'extrémité du médius écrasé.

Chute d'un peintre. — Un ouvrier peintre de M. Delaplace, 123, Grande-Rue, était occupé mardi après-midi dans la maison de tissus Tissot et Cie, 69, rue Nain. Il se trouvait sur une échelle volante, à cinq mètres de hauteur. Soudain, ayant perdu l'équilibre, il tomba lourdement sur la plate-forme d'une arrière-cuisine.

Le blessé qui perdait beaucoup de sang d'une large blessure au front, a été transporté à l'Hôtel-Dieu. On craint des lésions internes.

Vol d'effets d'habillement. — Mercredi vers 4 h. du matin, les agents Carrette Joseph et Pottier Jean, de patrouille de nuit, aperçurent en passant rue des Longues Haies, la nommée Jeannette Daerden, âgée de 21 ans, demeurant rue de la Lys, 11, portant un paquet d'effets d'habillement qu'elle cherchait à dissimuler. Conduite au poste central, elle avoua avoir dérobé ces effets à Vangyseghem Ferdinand âgé de 24 ans, avec qui elle vivait en concubinage.

Elle a été écrouée au poste du 1er arrondissement.

Dans les contributions indirectes — M. Collet, receveur sédentaire de 5e classe à Roubaix-Est, est élevé à la 4e classe sur place.

Exposition de Chrysanthèmes. — La Société d'horticulture de Douai organise une Exposition de Chrysanthèmes et de plantes de saison.

Cette Exposition aura lieu les dimanche 3 et lundi 4 novembre 1901.

Les personnes qui désireraient recevoir le règlement de cette Exposition sont priées de s'adresser à M. Soland, président de la Société, 34, rue Morel, à Douai.

Visite des chevaux — Hier mercredi, dès 7 heures du matin, la commission de classement a fonctionné à Roubaix, boulevard Gambetta, en face de l'Hippodrome.

Elle se compose de MM. Henri Ignace, chef d'escadron de cavalerie territoriale à La Madeleine, président ; A. Philippe, vétérinaire à Tourcoing ; Sévère Desobry, du bureau militaire, membre civil, et Hassebroucq, maréchal-des-logis au 19e chasseurs à Lille, secrétaire.

Environ 300 animaux ont été examinés dans cette journée.

Les cours des coton. — Les cours des cotons étaient hier de 50 fr. sur juin ; 50 fr. 50 sur juillet et de 47 fr. 75 sur novembre.

L'INATTAQUABLE

Plus solide après chaque assaut,
Vainqueur de toute concurrence,
Le Congo garde et porte haut
Son droit au brevet d'excellence.

Lucien Amiel, au savonnier Victor Vaissier.

WATTRELOS

Une maison qui s'écroule. — Une habitation construite en planches et recouverte en tuiles, rue d'Oran prolongée, au Crétinier, s'est subitement écroulée sans qu'on puisse déterminer la cause de cet accident.

Il était sept heures du soir, Mme Auguste Trouan, attendait son mari et ses trois enfants pour le souper. Soudain, elle entendit un craquement au-dessus de sa tête. Prise de peur, elle se précipita vers la porte, et à peine se trouvait elle sur la rue, que les murailles s'écartèrent sous le poids de la toiture qui s'effondra au milieu, ensevelissant sous les charpentes et les tuiles, le mobilier de la maison.

Les pertes sont évaluées à quinze cents francs.

Accident du travail. — A la Brasserie Union Roubaix-Wattrelos, M. Salmon Emile, garçon brasseur, âgé de 19 ans, demeurant au hameau de Beaulieu, a fait une chute dans la cave de la brasserie en transportant une rondelle et s'est contusionné la jambe gauche.

CROIX

Caisse d'épargne. — A l'occasion de la Fête-Dieu le bureau de la caisse d'épargne sera fermé dimanche prochain.

Histoire de bœuf. — Hier après-midi, vers 2 h. 1/2, au moment où M. Montaigne Dedryver, boucher, place Saint-Martin, faisait entrer un bœuf dans son abattoir situé dans la ruelle, celui-ci devenu subitement furieux, renversa le domestique qui le tenait et prit la fuite dans la direction de la gare.

Une véritable chasse commença alors et l'animal cerné de tous côtés, fut solidement attaché à un poteau électrique qu'il déracina à moitié. Le bœuf refusant de marcher, on le lia derrière un camion de briquetier, traîné par deux forts chevaux, et c'est ainsi que, solidement maintenu par quatre hommes, il fut ramené à l'abattoir, juste au moment où un autre bœuf se trouvant sur une voiture prenait la clef des champs dans la direction de Roubaix.

Heureusement il fut arrêté près de l'église et reconduit également à l'abattoir. Par miracle, dans ces deux affaires, personne n'a été blessé.

Les épaves de la rue. — On peut réclamer au commissariat de police un parapluie trouvé, mardi soir, rue d'Hem.

Maraudage. — Teirlynck Achille, âgé de 16 ans, né à Roubaix le 21 mars 1883, demeurant à Tourcoing, rue de Mouvaux, cour Delasenserie, 4, a été l'objet d'un procès-verbal pour maraudage dans un champ situé à l'Allumette et appartenant à M. J.-B. Delvoye, âgé de 52 ans, jardinier à Croix.

Accidents du travail. — Chez M. Isaac Holden, M. Delcoigne Achille, âgé de 23 ans, braisseur, s'est blessé aux doigts de la main droite en nettoyant une carde.

— Dans le même établissement, M. Isebaert J.-B., âgé de 38 ans, journalier, s'est contusionné le dos en tombant avec une brouette chargée d'une balle de laine.

Abus de confiance. — Depuis le 25 avril dernier, Mme Octavie Lezy, femme Vermeulen, demeurant rue Lamartine, 16, avait comme logeur le nommé Edmond Dumarcy, âgé de 34 ans, boulanger, né à Audenbourg, le 27 octobre 1866.

Le 27 mai, Dumarcy emprunta à sa logeuse 0 fr. 50. Mme Lezy lui donna 5 fr. Le lendemain, c'est-à-dire le 28, Dumarcy prit la fuite en emportant en plus des 5 francs une montre en argent avec sa chaîne, un pantalon de velours, un gilet, des chaussettes, le tout évalué à 50 francs.

Depuis son départ de Croix, il a travaillé deux jours à Leers. Il a déjà été condamné à huit mois de prison pour recel et est activement recherché.

Statistique sanitaire. — Pendant le mois de mai l'état-civil a enregistré 28 naissances, 2 mort-nés, 10 mariages, 16 décès.

Les décès ont été causés par : Rougeole 1 — Coqueluche 1 — Tuberculose 4 — Méningite 4 — Congestion 2 — Maladies du cœur 2 — Diarrnée 1 — Autres maladies 1.

Il est mort 3 enfants de moins de 1 an ; 4 de 10 à 19 ans ; 4 personnes de 20 à 39 ans ; 1 de 40 à 59 ans ; 4 de 60 et au-delà.

WASQUEHAL

Bureau de bienfaisance. — A l'occasion des funérailles de M. Auguste Cocheteux, une distribution supplémentaire de pains sera faite aujourd'hui jeudi, à dix heures du matin, aux indigents inscrits sur les listes du bureau de bienfaisance.

Cette distribution sera faite par les soins de MM. V. Delourme et Montaigne.

Culture du lin. — Voici les noms des cultivateurs qui réclament la prime accordée pour la culture du lin : MM. Picavet Franchomme, 44 a. 30 c. — Ameyse Deruelles 46 a. 20 c. — Delsalle frères 221 a. 50 c. — Delplanques 35 a. 44 c. — Total 3 h. 47 a. 44 c.

TOURCOING

Tirage d'emprunt. — Hier matin a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Léon Salembien, adjoint au maire, assisté de MM. A. Ducoulombier et Jules Dassonville, conseillers municipaux, et en présence de M. Bulté fils, le 6e tirage de l'emprunt de 2.250.000 fr. contracté en 1892 et formant la 2e émission de l'emprunt de 4 millions autorisé par la loi du 30 juillet 1888 pour grands travaux de voirie et autres.

Les 180 numéros ont été extraits de la roue et seront remboursables à partir du 5 juillet à 500 fr. net.

A cours du tirage un petit incident s'est produit. Comme les groupés de chiffres ne sont pas soulignés, on ne savait trop si le numéro 686 ne pouvait pas être aussi bien 989. La question a été tranchée par l'inspection des 8 figurant dans d'autres numéros. La boucle supérieure est en effet très légèrement plus petite que la boucle inférieure.

2933	2225	1251	653	660	4495	784
3043	3324	462	4859	2020	1873	1397
3312	1063	36	570	3314	2903	3633
450	2186	4368	83	2788	415	4391
3560	1054	2659	3727	2767	1088	680
2713	1730	1005	2919	2088	3416	3022
3945	2380	4102	2512	1521	420	901
3207	196	413	3413	513	4229	3893
2466	846	3551	760	1981	686	2405
1353	2526	751	1439	87	871	262
1905	2835	11	3941	2721	1491	730
2272	489	4495	2128	1890	4383	3487
1294	2538	2999	3966	1664	928	1139
3181	306	1948	38			
4374	2553	2155	1372	4251	810	1840
3479	2534	34	33	1545	4204	2522
1330	3398	3509	1357	1367	2741	3686
452	1335	1881	949	1348	2157	985
3994	4212	3746	2681	4205	3615	156
256	1138	1473	1256	4091	3131	3923
1477	4392	2464	986	3436	1915	1975
345	3253	3597	3792	2909	1172	1169
2776	4140	3528	950	269	2279	2288
2477	924	2401	819	2823	1082	866
1655	3861	3968	2615	1447	3751	1321
2205	3277	544	3383	1379	3557	2975

***

Le 15 juin courant, aura lieu le 34e tirage de l'emprunt de 2.250.000 fr. contracté en 1878 pour l'établissement de l'usine municipale à gaz.

250 numéros seront extraits de la roue à ce tirage.

Commission des Ecoles académiques. — La Commission des Ecoles académiques, section de dessin, se réunira à l'Hôtel de Ville, aujourd'hui jeudi 6 juin, à 5 heures du soir.

Fête nationale du 14 juillet. — La commission des Fêtes s'assemblera aujourd'hui jeudi à 7 heures du soir à la Mairie pour s'occuper de l'élaboration du programme de la Fête du 14 juillet.

Accidents du travail. — M. Désiré Cattoire, 27 ans, occupé pour le compte de MM. Charles Tiberghien et fils, rue de Lille, au déchargement de bâteaux de charbon a glissé et s'est contusionné au thorax. Docteur Vaneufville, 6 jours.

— François Desurmont, 16 ans, bacleur chez Tiberghien frères, a été blessé au genou par la roue du chariot d'un métier renvideur. Plaie par coupure du genou gauche. Docteur Bernard quelques jours.

— M. Lorh Willy, maître-valet, à la brasserie Reynaert-Herbaux, rue du Tilleul, a été brûlé sur diverses parties du corps en ouvrant le couvercle de la chaudière où la bière était en ébulition. Docteur Desreumeaux 15 jours.

— M. J. Richelieu, 28 ans, trieur, chez M. Jules Dessauvages, chef trieur, rue du Bois, a eu l'annulaire gauche écrasé en montant des balles de laines au treuil. Docteur Caudrelier, 15 jours.

— Fernand Speurt, 46 ans, perceur, au peignage Lorthiois-Motte, rue Wattine, est tombé dans un petit escalier. Contusion de la cuisse gauche. Docteur Bernard, 8 jours.

Extradé. — La gendarmerie de Tourcoing a reçu des mains des autorités belges le nommé Joseph Rochet, 44 ans, né à Paris, pourvu du diplôme d'ingénieur civil, condamné à 4 ans de prison par la Cour d'appel de Limoges pour abus de confiance. Rochet a été arrêté à Bruxelles.

Excitation des mineurs à la débauche. — Un procès-verbal pour excitation de mineurs à la débauche a été établi à charge de la nommée Camille Olivier, femme S.., cabaretière rue du Bus, actuellement sous les verrous pour complicité de vol par recel. Cette femme achetait à vil prix les liqueurs dérobées au préjudice de Mlle Leclerq, rue de Gand par les nommés Bailleul et Augustyle qui sont également arrêté.

Accident de roulage. — Hier, vers une heure M. Pierre Gœthals, marchand de pétrole rue Deregnaucourt, au Blanc-Seau, sortait de la rue de l'Eglise et venait de s'engager rue de Mouvaux, conduisant une balladeuse chargée de bidons de pétrole. La balladeuse fut accrochée...

Découverte d'un fœtus. — Hier matin vers 11 h. des ouvriers maçons qui étaient occupés au nettoyage de l'égout dans la maison de M. Weil Henri, 105, rue de l'Alma, y ont découvert un fœtus de 4 à 5 mois, paraissant y avoir séjourné un certain temps.

De l'enquête ouverte par M. Laché, commis... [au Roubaix column:] commissaire de police du 1er arrondissement...

De l'enquête ouverte par M. Laché, commis-chée par la voiture de M. Clovis Dupuis, boucher à Mouvaux et traîné sur une quinzaine de mètres. Un bidon a été brisé et son contenu perdu. Là s'est borné l'accident.

Un enfant renversé par une voiture. — Mardi vers 6 h. 1/2 du soir, M. Camille Callewaert, 36 ans, entrepreneur, rue du Pont-de-Neuville, conduisait une voiture à deux roues attelée d'un cheval et chargée de pierre. Il sortait de la rue de Courtrai et s'était engagé rue du Pont-de-Neuville qu'il descendait sur le trottoir de gauche au lieu de suivre la chaussée. Un enfant, le jeune Ildephonse Leclercq, en voulant rentrer chez ses parents qui habitent le n° 104, fut renversé par le cheval et reçut des blessures à la tête et à la cuisse gauche, blessures qui toutefois n'auront pas de suites graves. L'enfant a reçu les soins de M. le docteur Dewyn.

Les arrivages aux halles. — Il est arrivé hier aux Halles : marée 1250 k., pois verts 350 k., pommes de terre 425 k., cerises 130 k., asperges 175 bottes, radis 125 bottes, poireaux 45 bottes, échalottes 50 bottes, choux verts 550, artichauts 115, oseille 20 paniers, cerfeuil 10 paniers, thym 5 paniers.

Les contraventions. — Des contraventions ont été dressées à charge de François V.., domestique à Roubaix, pour violences légères ; Delphine A.., 46 ans, couturière et Jules H.., tisserand, pour ivresse publique ; Marie V.., cabaretière, rue du Bus, pour avoir occupé une servante sans certificat de bonne vie et mœurs, contre la dite servante V.., 20 ans, pour s'être fait employer sans le dit certificat. Plusieurs contraventions ont été établies contre des propriétaires de chiens pour avoir laissé divaguer ces animaux sur la voie publique.

La chasse aux toutous. — Dans la tournée faite dans la matinée d'hier avec la charrette à chiens 13 toutous trouvés en état de vagabondage sur la voie publique ont été capturés et conduits en fourrière.

Disparition. — Un vieillard des Petites sœurs des pauvres, Joseph Declercq est disparu depuis mardi matin. Il est vêtu de noir. Ce vieillard est estropié de la main gauche.

MOUVAUX

Accident de travail. — Chez M. Louis Decottignies, entrepreneur de maçonnerie, un ouvrier maçon, M. Albert Flament, 18 ans, demeurant à Bondues, était occupé à décharger des briques sur un échafaudage, lorsque par un faux pas il tomba sur le pavé et se brisa l'humérus du bras droit.

Le docteur Vincent appelé aussitôt prodigua les premiers soins au blessé et ordonna son transfert à l'hôpital de Tourcoing.

Réunion du Conseil municipal. — Nous rappelons à nos lecteurs que c'est aujourd'hui, jeudi, à huit heures du soir, que le Conseil municipal de Mouvaux tiendra sa seconde réunion pour la continuation de la session de Mai.

Pour l'Œuvre de l'hospice. — Une quête faite à un bal donné chez M. Pierre Vancoillie, à la ducasse de Mouvaux, a produit la somme de 13 fr. 15, qui a été affectée à l'Œuvre de l'hospice.

Revue des chevaux. — Nous rappelons à nos lecteurs que c'est mardi prochain 11 juin, à 7 heures du matin, qu'aura lieu sur la place de Mouvaux la revue des chevaux.

Funérailles. — C'est samedi prochain à 10 h. 1/2 du matin qu'auront lieu les funérailles de M. le docteur Bourlet, mort subitement à Mouvaux mardi matin, à 11 heures. Le corps sera dirigé sur Comines (France), son pays natal.

LANNOY

LYS-LEZ-LANNOY

Un homme blessé à la gare. — Un cantonnier du chemin de fer du Nord, Adolphe Istweire, 45 ans, a eu l'extrémité de la troisième phalange du petit doigt de la main droite arrachée en manœuvrant un panneau de plaque tournante.

HEM

Une scène de violences. — Un jeune briquetier, Léopold Frémat, âgé de 13 ans, occupé depuis sept semaines dans la briqueterie du Petit Lannoy, a été l'objet de violences graves de la part de ses compagnons du travail.

Il y a quelques jours, se trouvant par trop fatigué, il se reposa à terre. Un monteur, Louis Grulois, lui donna l'ordre de travailler et lui lança des coups de pied et de poing et le terrassa à plusieurs reprises. Son frère César Grulois, frappa à la nuque le jeune Frémat qui s'enfuit derrière une hutte. Louis Grulois revint vers lui et l'empoignant à bras-le-corps, le lança dans un trou profond.

Ces scènes de violence se renouvellent souvent. La gendarmerie de Lannoy a ouvert une enquête.

LEERS

Publication de rôle. — Le rôle supplémentaire de la contribution des patentes, comprenant 5 articles, pour une valeur de 181 fr. 41, est mis en recouvrement à partir de ce jour.

TOUFFLERS

Poids et mesures. — M. le vérificateur des poids et mesures arrivera à Toufflers vendredi. Il se tiendra au Grand-Cabaret, de 9 heures du matin à midi et de 2 heures à 4 heures du soir.

LILLE

Nos Orphéonistes. — La Société des Orphéonistes a offert son concours à M. Gustave Charpentier pour le Couronnement de la Muse qui aura lieu à Lens le 30 juin.

Société Industrielle. — La Société Industrielle se rendra jeudi 13 juin, à Douai, pour faire une excursion dont M. La Rivière, Ingénieur en chef des voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais, a bien voulu tracer le programme. Les adhésions doivent parvenir avant le 8 juin.

Les membres se réuniront à la gare de Lille, salle d'attente de 1re classe, à 1 h. 30 après-midi. L'itinéraire est ainsi fixé : 1 h. 50, départ de Lille pour Douai. — 2 h. 17, arrivée à Douai — 2 h. 25, départ de la gare pour l'Ecluse Nord de la dérivation de la Scarpe à Dorignies, en tramway électrique. — 2 h. 45, arrivée à Dorignies. Visite de l'écluse, dont les portes sont manœuvrées au moyen d'une turbine. — Examens des tracteurs électriques en fonctionnement pour l'entrée et la sortie des bateaux dans l'écluse. — Traction d'un bateau entre l'écluse et l'usine de production d'électricité. — 3 h. 45, visite de l'usine. — 4 h. 15, départ pour la gare en tramway électrique. — 4 h. 42 ou 5 h. 20, départ de Douai. — 5 h. 11 ou 6 h. 19, arrivée à Lille.

Un vol mystérieux. — Au n° 58 de la rue de Bavai, habite un ajusteur de la Compagnie du Nord, M. Léon Bastien, 40 ans, marié et père de six enfants. Sa femme tient à cette adresse un cabaret et sous-loue différentes chambrées à plusieurs locataires. A neuf heures du soir, Mme Bastien, très fatiguée, gagnait sa chambre, pendant que les enfants se couchaient ou restaient dans l'estaminet.

Aussitôt rentrée dans sa chambre, qui est située au 1er étage, Mme Bastien se mit au lit et s'endormit profondément. A dix heures, M. Léon Bastien revenait de son travail et constatait que la commode était ouverte et que les tiroirs avaient été tirés. Profitant du sommeil profond de Mme Bastien, des voleurs avaient pris la clef de la commode qui se trouvait placée dans la poche de sa robe et ouvrant les tiroirs, avaient enlevé dans deux coffrets 300 à 400 francs en or et en pièces de cinq francs. Mme Bastien n'avait rien entendu.

Le plus malheureux de l'affaire est que cet